



# RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR L'ANNÉE 2020 ET CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSIP DU LUNDI 16 AOÛT 2021

BP N°7 ♦ 17880 LES PORTES EN RÉ ♦ [www.assip.re](http://www.assip.re)

JUILLET 2021

*Madame, Monsieur, Chers adhérents,*

*Vous trouverez ci-après le rapport d'activité et les comptes de notre association pour l'année 2020.*

**Notre Assemblée Générale se tiendra cette année le lundi 16 août à 10h précises à la salle polyvalente des Portes-en-Ré, et non à la mairie pour respecter les jauges sanitaires toujours en vigueur dans les lieux clos. Nous y accueillerons à partir de 9h30 les adhérents qui n'auraient pas encore réglé leur cotisation...**

*L'ordre du jour sera le suivant :*

- rapport de gestion annuel ;
- approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
- gouvernance et mandats d'administrateurs ;
- orientations des actions de l'association.

*À l'occasion de cette Assemblée, nous validerons également le rapport d'activité et les comptes 2019 qui vous avaient été envoyés mais n'avaient pu être formellement approuvés faute d'avoir pu tenir notre Assemblée Générale l'an dernier.*

*Enfin, cette réunion sera l'occasion de dialoguer avec les élus présents sur les sujets d'actualité.*

*Du fait de la situation sanitaire en 2020 et début 2021, l'activité de notre association a été assez calme. La seule réunion publique que nous avons pu tenir a été celle organisée en plein air en août dernier, à l'occasion du 40<sup>e</sup> anniversaire de la réserve de Lilleau des Niges.*

*Depuis, nous avons pu constater le dynamisme de la nouvelle municipalité et son écoute, et nous attendons avec confiance les améliorations qui pourront être mises en œuvre pour la vie du village et son environnement.*

*En revanche deux sujets majeurs nous inquiètent fortement : d'une part le ralentissement du programme de protection des côtes concernant les Portes (Fier d'Ars et côte nord-est), d'autre part le gigantesque projet de parc éolien en mer s'étendant du sud d'Oléron au Nord de l'île de Ré.*

*Nous devons tous rester très attentifs à ces projets et être prêts à nous mobiliser.*



---

## DÉFENSE DES CÔTES

---

Tempêtes Bella fin décembre 2020, Hortense et Justine en janvier et février 2021 : houle forte, coefficients de marée importants, vents costauds, les côtes de notre commune ont été une nouvelle fois attaquées. Si la Conche a peu souffert, la côte à Trousse chemise (voir photo) et les enrochements entre la Saucière et le Gros jonc ont souffert.

Sur l'île de Ré est, en particulier aux Portes, la défense des côtes demeure un sujet majeur. Après Xynthia de 2010 et

la mise en place d'un premier PAPI (plan d'action pour la protection des inondations), des travaux importants de renforcement des côtes ont été réalisés dans la plupart des communes de l'île, sauf aux Portes. Un PAPI 3 est annoncé, mais nous ne connaissons toujours pas à ce jour la forme que prendra le projet de protection du Fier d'Ars, quand il démarrera et si son financement sera bouclé. C'est pourtant un projet essentiel pour la protection des Portes. Il a donné lieu à plusieurs études et les allers et retours entre les services de l'État, la communauté de communes, le département et la région, mais il semble aujourd'hui s'enliser.

---

## PISTES CYCLABLES

---

Nous continuons de demander à ce qu'elles soient mieux sécurisées. Nous avons attiré l'attention de la Mairie sur le revêtement de la piste vers la Patache comportant plusieurs trous, et sur les traversées de la départementale à la Loge et l'anse du Fourneau qui restent dangereuses malgré les aménagements faits.

Par ailleurs, l'encombrement des pistes à certaines périodes et la fréquentation croissante par des engins électriques rapides (vélos, trottinettes, gyropodes...), nécessitent une réflexion et des actions sur le sujet : signalétique incitant à la prudence, réglementations spécifiques, surveillance par des écogardes à vélo, ...

---

## VILLAGE DES PORTES ET ENVIRONNEMENT

---

Depuis leur élection mi-2020, nous avons rencontré le Maire et certains de ses adjoints à deux reprises. Cette nouvelle équipe s'est mise au travail avec beaucoup d'ardeur, elle nous a paru très ouverte aux remarques et suggestions. Au cours de notre dernière entrevue, nous avons évoqué les points suivants :

- L'instauration de nouvelles restrictions de circulation des vélos et voitures les jours de marché. Le centre du village sera piéton de l'été à novembre. Des parkings à vélo sont en cours d'installation, certains à titre provisoire pour la période estivale. Les parkings dans le village sont de nouveau payants. La mairie prévoit aux abords du village la création de parkings longue durée, pour les voitures. Ils seront gratuits cet été.
- Concernant la défense des côtes (PAPI 3), la mairie attend d'avoir plus d'information sur le planning des études et des travaux de réfection des digues.
- L'étude sur l'impact environnemental et la gestion des mouillages est en cours. La mairie souhaite obtenir du département les subventions nécessaires.
- La mise à l'eau des bateaux, hors dériveurs, ne se fera plus à la Loge mais à l'anse du Fourneau. Pour cela, des travaux

de remise en état de la descente de bateaux de l'anse du Fourneau sont prévus.

- La maire souhaite lancer un appel au mécénat via notre association pour la réfection de la chapelle de la Redoute.
- Nous avons confirmé au Maire notre souhait de participer à la restauration et à l'animation du sémaphore de Trousse chemise avec d'autres associations.
- Pour mieux contrôler les incivilités, la télésurveillance devrait être renforcée.

De plus, nous avons réitéré certains souhaits de notre association concernant le respect des paysages et de l'environnement comme :

- Les abords du village souvent gâchés par des dépôts en tous genres, des clôtures inesthétiques faites de bric et broc, des murs en parpaings inachevés...
- Dans le village comme en périphérie, la pollution visuelle générée par la multiplication de panneaux, drapeaux publicitaires ou poteaux indicateurs.
- Une meilleure gestion du ramassage et des lieux de dépôts d'ordures et la chasse aux dépôts sauvages est aussi souhaitable.

---

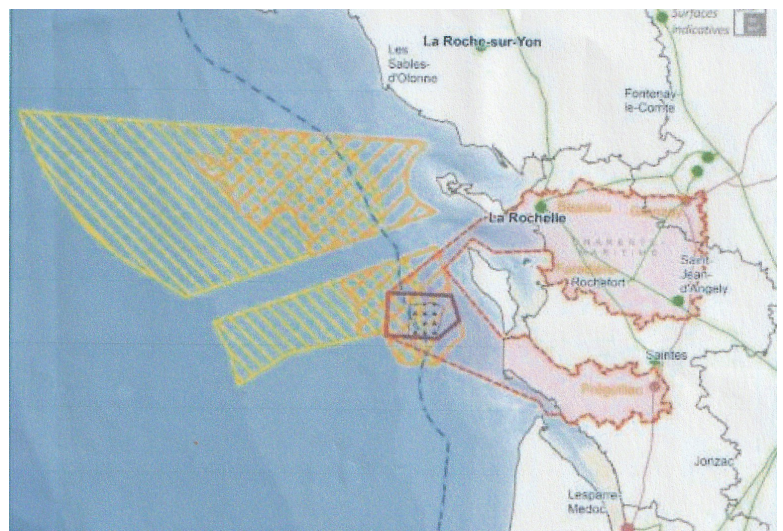
## PROJET DE PARC D'ÉOLIENNES EN MER

---

En l'annonçant en janvier, le Premier Ministre a parlé d'un projet d'une ampleur considérable. Il pourrait s'étendre sur une superficie de 300 km<sup>2</sup> (plus de 3,5 fois celle de l'île de Ré !). Avec des machines de 200 mètres de haut et plus de 150 mètres d'envergure, des travaux colossaux, des relais et raccordements importants, c'est l'ensemble de la façade maritime de la Charente Maritime qui serait défigurée à vie. De plus, ce projet, avant tout politique pour amadouer les parties écologistes et les éco technocrates de Bruxelles, violerait les espaces protégés que sont le parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et des Pertuis Charentais, ainsi que les zones Natura 2000.

Heureusement, de plus en plus de monde s'élève contre ce projet monstrueux : associations dans les îles et à terre, élus locaux, milieux professionnels de la mer. Une enquête publique

devrait démarrer en septembre. Nous vous invitons à prendre connaissance des détails de ce projet sur l'excellent site internet du collectif NEMO qui s'y oppose : <http://www.eolien-oleron.fr/>



Zone soumise à consultation du public et aire d'étude pour le raccordement.

## GOVERNANCE DE L'ASSOCIATION

D'après nos statuts, notre association est administrée par un conseil composé d'un minimum de douze membres élus pour quatre ans par l'Assemblée Générale.

Cette année le mandat de cinq de nos administrateurs arrive à échéance : Valérie Lengart s'éloignant des Portes ne peut le renouveler et nous la remercions vivement pour sa contribution ces dernières années. Christophe Bertrand, Bernadette Frigière, Philippe de Longvilliers et Martin de Wissocq nous font le plaisir de se représenter et nous soumettons donc à votre vote le renouvellement de leur mandat. Nous avons également le plaisir de soumettre à votre approbation la candidature de deux nouvelles personnes prêtes à renforcer notre équipe : Catherine Barbé, Etienne de Védrines.



## COTISATIONS 2021

Afin d'éviter de petits encombrements pour régler votre cotisation lors de l'Assemblée Générale du 16 août ou des frais de relance, nous vous invitons à le faire si possible à réception de ce courrier, soit par chèque à l'aide du Bulletin ci-joint, soit par virement sur notre compte au Crédit Lyonnais :

**IBAN : FR55 3000 2004 4000 0043 1397 D46**  
**BIC : CRLYFRPP**

## COMPTES ET RAPPORT FINANCIER POUR L'ANNÉE 2020

Après une hausse de la somme des cotisations en 2019 provenant de nouvelles adhésions générées par l'opération roses trémières dans le village, celles de 2020 sont en baisse du fait des perturbations liées à la crise sanitaire et à l'absence de réunions publiques organisées par l'ASSIP. Les réserves financières de l'association s'élèvent à 31 741 euros.

### COMPTE D'EXPLOITATION (EN EUROS)

DÉBIT	2019	2020
Impression, routage	4 141,00	1 853,13
Frais d'administration, assurances	510,85	308,24
Manifestations	771,35	759,30
Frais de réception	105,60	
Solde positif		1 314,05
<b>TOTAL</b>	<b>5 528,80</b>	<b>4 234,72</b>

CRÉDIT	2019	2020
Cotisations & Dons	4 745,00	4 094,00
Intérêts livret	200,99	142,72
Solde négatif	582,81	
<b>TOTAL</b>	<b>5 528,80</b>	<b>4 234,72</b>

### BILAN (EN EUROS)

ACTIF	2019	2020
Livret Épargne	26 799,18	27 000,17
Compte chèque	3 427,02	4 600,35
Intérêts à recevoir	200,99	140,72
<b>TOTAL</b>	<b>30 427,19</b>	<b>31 741,24</b>

PASSIF	2019	2020
Fonds de Réserve	31 010,00	30 427,19
Report à nouveau	-582,81	1 314,05
Factures à payer		
<b>TOTAL</b>	<b>30 427,19</b>	<b>31 741,24</b>